



ÉDITORIAL

Notre société sombre dans un incroyable gaspillage qui engendre une montagne de déchets qu'il s'agit de gérer au mieux. La genèse de cette situation est à chercher dans la révolution industrielle des XIX^e et XX^e siècles qui a apporté aux citoyens un pouvoir de consommation sans limite, avec, à la clé, l'équation pollueur-payeur.

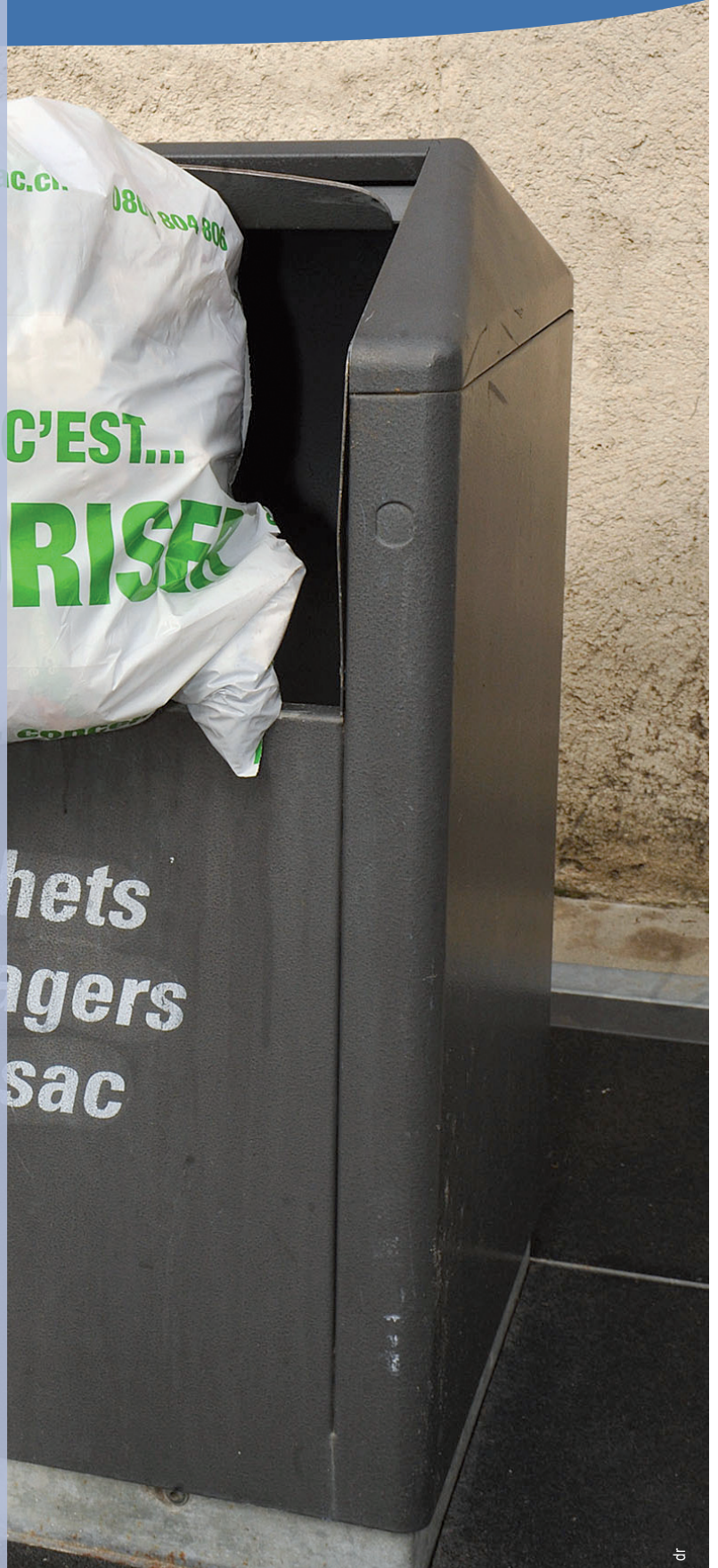
Nos collectivités publiques sont ainsi confrontées directement à cette réalité. Une problématique récurrente pour les Autorités politiques, la Municipalité de Prangins ne fait pas exception. A ce titre, notre commune sera soumise dès le 1^{er} janvier 2014 à un nouveau règlement sur la gestion des déchets. En l'espèce, le premier objectif de l'Exécutif et du Conseil communal était de mettre en place un texte équilibré et pérenne. Une conjugaison entre deux taxes (forfaitaire et au sac) répondant ainsi aux textes légaux. Cette première étape est sous toit, il faut maintenant la mettre en pratique.

Le maître mot de la maîtrise de nos déchets est basé sur un partenariat entre Autorités et habitants. Tri sélectif, utilisation impérative du sac taxé du concept régional et mise à disposition de lieux pour déposer les déchets triés. Ces éléments constitueront la pierre angulaire de la réussite de ce partenariat. Le coût qu'engendre la gestion de nos déchets est également une préoccupation de la Municipalité. Nous entendons poursuivre une politique rigoureuse en la matière, au bénéfice de tous.

Enfin, la dernière étape de ce processus sera la mise à disposition des habitants de Prangins et de Duillier d'une nouvelle déchetterie intercommunale au lieu-dit *En Messerin*.

Le projet est en bonne voie et devrait faire l'objet d'un préavis déposé auprès du Conseil communal l'année prochaine.

Cyrille Perret
Municipal





SERVICE ENVIRONNEMENT, BÂTIMENTS, INFRASTRUCTURES & ESPACES VERTS (SEBIE)

Le Service Environnement, Bâtiments, Infrastructures & Espaces Verts (SEBIE) est sous la responsabilité de deux Municipaux, Dominique-Ella Christin et Cyrille Perret. Ce grand service, dont de nombreuses activités sont au cœur de la vie quotidienne des pranginois, contribue également à assurer leur qualité de vie.

Dans le domaine de l'Environnement et des Espaces Verts les missions du SEBIE sont de:

- Piloter une politique énergétique et climatique durable ainsi que viser à devenir «Cité de l'Énergie»; gérer les subventions communales dans le domaine de l'énergie.
- Gérer l'ensemble des domaines et forêts du territoire communal, ainsi que les cours d'eau.
- Améliorer la gestion durable des eaux, planifier et gérer l'assainissement des eaux usées. Se préoccuper de la qualité de l'air, de la lutte contre le bruit et de la protection des sols.
- Améliorer la valorisation et le traitement des déchets, ainsi que leur gestion au niveau intercommunal et communal.
- Valoriser notre environnement naturel de grande qualité et sensibiliser les habitants à des actions en faveur de l'environnement et de la biodiversité.
- Planifier et réaliser des projets d'aménagements paysagers, assurer l'entretien et gérer l'ensemble des espaces verts de la commune.

En ce qui concerne les Bâtiments et les Infrastructures, les missions du SEBIE visent à:

- Entretien, assainir et rénover l'ensemble des bâtiments communaux, gérer ce patrimoine communal, proposer des salles à louer aux pranginois et assurer un service de conciergerie.
- Gérer l'exploitation du port et des infrastructures portuaires.
- Réaliser ou assainir dans le secteur des travaux publics des infrastructures telles que routes, déchetterie, éco-points, équipements sportifs, places de jeux ou canalisations.
- Veiller au sein de la voirie à l'entretien des routes, du mobilier urbain, des déchetteries et de l'éclairage public.



Marino Giovannini

Le SEBIE s'appuie sur une dizaine de collaborateurs engagés pour notre commune.

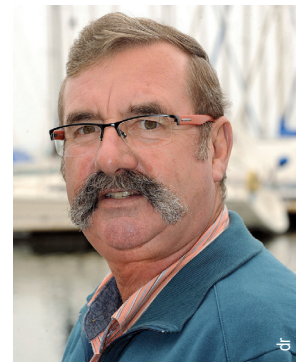
Marino Giovannini, chef du SEBIE, est la mémoire de l'histoire des travaux au sein des bâtiments communaux et des infrastructures, étant au service de la commune depuis plus de 20 ans. Il est secondé dans ses tâches par Sandrine Decollogny.



Les trois concierges au service des bâtiments communaux, Alberto Gelmi, Jean-Maurice Landry et Luc Meschia entretiennent les différents locaux communaux, et vous font visiter les locaux à louer dont ils sont responsables. Quant à Roland Bersier, il s'occupe de gérer l'aspect administratif lié aux locations de salles communales.

Côté port, José Schneider, le garde-port, gère les infrastructures portuaires et Roland Bersier coordonne l'aspect administratif du port.

José Schneider gère également la station d'épuration des eaux usées.



José Schneider



Olivier Dupuis

Pour la voirie et les espaces verts, Olivier Dupuis est le responsable de l'équipe qui s'assure de l'entretien de l'ensemble des routes et des espaces verts du territoire pranginois. Ce service peut aussi compter sur l'engagement de Urbalino Dos Santos, Cédric Huber et Frédéric Liardon. Et un apprenti, Sylvain Orlandi.

Dominique-Ella Christin
Municipale



En bas de droite à gauche: Roland Bersier, Sandrine Decollogny, Alberto Gelmi, Dominique-Ella Christin, Cyrille Perret, Jean-Maurice Landry, Marino Giovannini et Luc Meschia.
En haut de droite à gauche: Frédéric Liardon, Sylvain Orlandi, Olivier Dupuis, Urbalino Dos Santos et Cédric Huber.



SERVICE ENVIRONNEMENT, BÂTIMENTS, INFRASTRUCTURES & ESPACES VERTS (SEBIE)

Municipaux

Dominique-Ella CHRISTIN
Cyrille PERRET

Chef de Service

Marino GIOVANNINI
022 994 31 16

Assistante

Sandrine DECOLLOGNY
022 994 31 17

sebie@prangins.ch

MAISON FISCHER
La place (à côté du Temple)
Rez et 1er étage





PATRIMOINE HISTORIQUE ET APPARTEMENTS SUBVENTIONNÉS

Patrimoine: la Passade, la Forge et l'Ancienne Poste sauvées de la ruine ou de la démolition !

Etape historique: un morceau du vieux Prangins va enfin revivre après une longue période d'abandon. Avec patience et détermination la Municipalité et la Coopérative «Des Plantaz» ont franchi différents obstacles, afin de réhabiliter trois immeubles communaux qui abriteront 16 logements subventionnés. Les travaux ont commencé début octobre...

Certains l'ont baptisé un peu rapidement «le chantier perpétuel», on pourra désormais l'appeler «le chantier historique» puisqu'après de longs mois d'attente dus à des oppositions, le quartier de l'Auberge communale poursuit sa mue qui avait débuté par la démolition de l'ancienne salle communale, en 2010.



Esquisse du projet

Le chantier, dont le maître d'œuvre est la Coopérative d'habitation «Des Plantaz», a démarré en toute discrétion par quelques travaux de désamiantage, avant le gros œuvre. Entre octobre et décembre, place aux travaux de démolition de certains éléments et travaux de terrassement. Les premiers échafaudages seront montés début 2014. Monsieur Olivier Rochat, architecte, a pris la responsabilité du projet dès le concours d'architecture: il en connaît tous les aspects et s'investit sans compter dans ce chantier qui lui tient à cœur.

Messieurs François Huber et Pierre Kissling, Président et secrétaire de la Coopérative, ne cachent pas leur satisfaction. Ils se sont tous deux engagés avec conviction dans ce projet aux côtés de la Municipalité en 2007 déjà et ont fait face aux difficultés de toute sorte sans se départir de leur vision positive! En effet, l'équation n'était pas simple à résoudre: des bâtiments en partie protégés dans un état vétuste, un projet sélectionné lors d'un concours d'architecture, les critères du service cantonal du logement à respecter et surtout, les suites d'une mise à l'enquête publique qui ont prolongé le suspens pendant plus de deux ans! La Coopérative «Des Plantaz» et la Municipalité sont pourtant restés solidaires contre «vents et marées». En septembre 2013,

après que les tribunaux cantonaux et fédéraux se soient prononcés, la signature devant notaire du contrat de droit de superficie en faveur de la coopérative est venue ratifier des accords qui avaient été soumis en 2010 au Conseil communal. Ainsi, les Autorités pranginoises peuvent se réjouir d'offrir 16 appartements subventionnés au cœur du village historique. Fin des travaux prévue mi 2015.

La Coopérative «Des Plantaz» en bref

Créée en 1950 par quelques personnalités de Nyon soucieuses de démontrer qu'elles se sentaient concernées par la mise à disposition de logements sociaux, la Coopérative «Des Plantaz» gère actuellement une quarantaine de logements subventionnés. A ces logements viendront s'ajouter ceux de Prangins dont le principe d'attribution repose sur le règlement du 24 juillet 1991 sur les conditions d'occupation des logements construits et rénovés avec l'appui des pouvoirs publics (RSV 6.2). Le subventionnement est à la charge de la Commune et du Canton, en proportion égale, pendant 15 ans. La Coopérative «Des Plantaz» a son siège à Nyon, rue César Soulié. Elle est gérée par un comité de bénévoles. Les logements seront attribués prioritairement à des personnes habitant à Prangins depuis au moins 3 ans ou des personnes dont la famille proche réside toujours à Prangins. Les demandes de logement seront examinées par une commission réunissant des représentants de la Municipalité, du service social et de la Coopérative.

Mise en lumière de quelques traces du passé

Une expertise historique de «la Passade» ou maison des pauvres demandée par la Municipalité (Matthias Glaus, juillet 2007) ainsi qu'une recherche aux archives (J.-P. Humm, 2007) nous ont permis de mettre en lumière quelques éléments marquants concernant ce dernier «morceau» du Prangins historique à réhabiliter.

La Passade

La Passade construite en 1727 était toujours, en 1747, la première et la seule propriété de «l'honorable communauté de Prangins, Benay et Promenthouz». Ce bâtiment a servi de Maison de commune jusqu'en 1797, date à laquelle les Autorités migrèrent dans le bâtiment qui abrite aujourd'hui l'Auberge communale. Dès 1800, elle sert de lieu d'habitation, notamment pour les nécessiteux et les gens de passage. Une salle a également été utilisée comme classe d'école jusqu'à la construction du collège (1860). Cette vocation de Maison de passage a été abandonnée, probablement vers 1930 et la maison n'a plus servi que d'abri sporadique jusque vers 1970. La section cantonale des Monuments et sites a relevé la présence d'éléments d'origine à conserver, notamment un cendrier en maçonnerie dans l'ancienne cuisine. Malgré son état de délabrement, la maison a conservé sa typologie d'origine qui sera mise en valeur par la rénovation.



... & SERVICES COMMUNAUX

La Forge

Accolée à la Passade, la Forge s'appelait «Maison Fayet». Elle a été rachetée par la Commune en 1895 et transformée pour accueillir la nouvelle forge communale, précédemment située vers le vieux pressoir. A l'origine, la forge de la commune se trouvait dans une sous-pente accolée au four communal. En 1874, l'emplacement a dû être libéré pour permettre la construction d'un poids public.

Ancienne poste

Peu d'informations sur l'ancienne poste. Le bâtiment date probablement de la 2^{ème} moitié du XIX^{ème} siècle et a été utilisé comme dépôt postal jusqu'en 1906. De 1906 à 1926, il a abrité le premier bureau postal de Prangins.

Que dit le recensement architectural ?

Le recensement architectural, créé en 1974 par la section des monuments historiques de l'Etat de Vaud, attribue les notes suivantes aux bâtiments pranginois concernés par une réhabilitation en logements subventionnés:

La Passade est classée en note 2 au recensement, ce qui signifie que le bâtiment est considéré «d'importance régionale. Il doit être conservé dans sa forme et sa substance. De cas en cas, des modifications qui n'altèrent pas le caractère peuvent être envisagées».

La Forge a une note 4. Décrit comme objet bien intégré. «Les objets de cette catégorie sont déterminants pour l'image d'une localité et constitutifs du site. A ce titre, leur identité mérite d'être sauvegardée».

L'Ancienne Poste a une note 5 et correspond à un objet présentant qualités et défauts. «Le bâtiment se caractérise généralement par des défauts d'intégration. Son architecture est souvent soignée et intéressante. Il comporte des défauts qui s'équivalent» (citation tirée de la brochure *Recensement architectural du Canton de Vaud, édition mai 2002*).

A noter que la Forge et l'Ancienne Poste ne présentent pas le même intérêt patrimonial que la Passade et que, s'il est essentiel de conserver l'ensemble, les deux premiers bâtiments subiront, quant à eux, des modifications inhérentes à des considérations économiques et pratiques.

Martine Baud Municipale



Olivier Rochat, architecte, Martine Baud, municipale, Pierre Kissling, Coopérative «Des Plantaz»

LA PREMIÈRE PIERRE DE L'ÉCOLE ENFANTINE/UAPE AUX MORETTES

Le premier novembre 2013 est à marquer d'une pierre blanche: lors d'une petite cérémonie sur le chantier, deux enfants ont déposé symboliquement un coffret contenant quelques objets au cœur des fondations de la future école enfantine/UAPE.

Étaient présents les membres de la Municipalité, l'architecte du projet, le directeur des écoles et le président du conseil communal.

Le bâtiment devrait ouvrir ses portes à la rentrée 2015.

Martine Baud Municipale

Devant: deux enfants de l'école enfantine.
Derrière de gauche à droite: Pierre-Alain Dupraz, architecte du projet, Philippe Guillod, directeur de l'Établissement scolaire de Roche-Combe, Violeta Seematter, municipale, Reynald Pasche, président du conseil communal, Martine Baud, municipale, François Bryand, syndic, Dominique-Ella Christin, municipale et Cyrille Perret, municipal.





**DÉGAGEZ
DÉMARREZ**
POUR
VOTRE SÉCURITÉ
ET CELLE DES
AUTRES

Votre police
Urgences 117

Heures d'ouverture des bureaux de l'Administration pendant les fêtes de fin d'année

Les bureaux de l'Administration communale sont fermés du mardi 24 décembre 2013 à 11h30 au lundi 6 janvier 2014 à 8h00. Un service de piquet est assuré pour la Police et les services de la Voirie.

Heures d'ouvertures des déchetteries

Déchetterie de la Voirie: ouverte uniquement le samedi 28 décembre de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00. Fermée les autres jours.

Déchetterie «Curson»: ouverte du lundi 23 décembre au samedi 31 décembre 2013, les vendredi 3 et samedi 4 janvier 2014. Fermée les mercredi 25, dimanche 29 décembre 2013, ainsi que les mercredi 1^{er}, jeudi 2 et dimanche 5 janvier 2014.

Déchetterie «Bois-des-Ages»: Fermée.

MÉDAILLES CHIENS

Les nouvelles médailles 2014 pour vos compagnons à quatre pattes sont à disposition **dès le 6 janvier 2014 au bureau du Contrôle des habitants** où nous vous invitons à venir les retirer.

CARNETS EN COULEUR

Savine Lucy	14.08.2013
Altunay Ela Su Perisi	15.08.2013
Dlensi Sophia	19.08.2013
Lenoir Anaëlle Célia	29.08.2013
Pavia Chiara	05.09.2013
Oppliger Sara	09.09.2013
Nessi Laura	24.09.2013
Carvalho Tatiana	08.10.2013
Gervais Anaïs Hurassaya	17.10.2013
Martinez Louna	22.10.2013

Morel Adeline	13.09.2013
Grandchamp Adolfo Luis Régino	06.10.2013
Girard Fabrice Raymond François	25.10.2013



Ces derniers mois, le Conseil a eu l'occasion de débattre sur des objets de toute nature et notamment sur deux gros dossiers: le règlement sur la gestion des déchets et le PIR.

Nous vous rappelons que les séances du Conseil communal sont publiques et qu'elles débutent à 20h00 précises au 2^e étage de la Maison de Commune. Les dates figurent sur le site internet de la Commune.

N'hésitez donc pas à venir assister aux débats si le cœur vous en dit.

Séance du 3 octobre 2013:

Préavis 39/13 - Règlement sur la gestion des déchets et introduction du principe de causalité pour la taxation des déchets

Préavis accepté par 41 oui, 2 non et 2 abstentions. Le débat fut long et animé. Mais après plus de deux heures de discussions et quelques amendements apportés, il fut accepté, chacun étant conscient de l'importance et de la nécessité d'avoir un tel règlement.

Préavis 41/13 - Règlement sur l'attribution des aides individuelles pour les études musicales

Préavis accepté à l'unanimité.

Séance du 29 octobre 2013:

Préavis 42/13 - Arrêté d'imposition pour l'année 2014

Préavis accepté à l'unanimité.

Préavis 43/13 - Souscription de 100 parts sociales à CHF 200.- (CHF 20'000.-) de la Coopérative d'Habitation «Des Plantaz»

Préavis accepté par 43 oui et 2 abstentions.

Préavis 37/13 - Programme des investissements régionaux (PIR)

Préavis accepté dans notre Commune après un long débat par 32 oui, 9 non et 5 abstentions. Malheureusement, la semaine suivante 5 autres communes du district le refusaient entraînant définitivement ce projet aux oubliettes.

Le Conseil communal sera amené à traiter notamment les préavis suivants lors de ses prochaines séances:

- Budget communal pour l'année 2014.
- Crédit de CHF 420'000.- pour la création d'un espace public à côté de l'Auberge communale.
- Crédit complémentaire de CHF 36'000.- pour l'assainissement de la butte pare-balles du stand de tir Duillier-Prangins.
- Réponses de la Municipalité à la motion et au postulat de notre conseiller M. Peter Dorenbos pour l'acquisition d'un radar et la création d'un giratoire au carrefour de la route de l'Etraz et celle de Bénex-Dessus.
- Création de la déchetterie *En Messerin*.

Deux nouveaux conseillers ont intégré les rangs du Conseil. Il s'agit de M. Christophe Widmer et de Mme Alice Durngat en remplacement de MM. Pierre Hanhart et Thierry Mermoud, démissionnaires.

Nous souhaitons à ces deux nouveaux conseillers beaucoup de plaisir dans leur rôle de conseiller communal et nous remercions nos amis démissionnaires pour leur engagement au sein du législatif.

Votations fédérales du 22 septembre 2013: dans notre Commune, L'abrogation du service militaire a été refusée par 671 non contre 372 oui. La loi sur les épidémies a été acceptée par 796 oui contre 232 non. La loi sur le travail a été acceptée par 627 oui contre 418 non.

A noter un joli taux de participation d'un peu plus de 60%.

Votations fédérales du 24 novembre 2013:

Les trois objets soumis au vote ont été largement refusés tant sur notre Commune que sur le plan fédéral. Les résultats sont:

Les salaires équitables ont été refusés par 902 non contre 401 oui.
L'initiative sur les familles a été refusée par 917 non contre 374 oui.
La vignette autoroutière a été refusée par 792 non contre 508 oui.

Cette fois encore le taux de participation a atteint la barre des 60%.

Les Vœux du Président

Chers Citoyens,

Au terme de cette année 2013, le bureau du Conseil aimerait profiter de ces lignes pour vous exprimer ses meilleurs vœux de fin d'année.

Nous souhaitons à chacun et chacune d'entre vous de très belles Fêtes de Noël et que cette nouvelle année 2014 vous apporte joie, santé, amour et amitiés.

Reynald Pasche,

Président du Conseil Communal





QUELQUES DATES À RETENIR

Du 1er janvier au 30 avril 2014

Aînés + Sport:

diverses activités sur demande

Laurence Rochat

Tél. 022 361 03 36; Natel 079 465 95 13

Votations fédérales et cantonales:

Dimanche 9 février 2014

Maison de commune

FC Prangins, Tournoi indoor senior:

Vend. 24 - dim. 26 janvier 2014, Centre communal Les Morettes

FC Prangins, Tournoi de Jass:

Vendredi 14 mars 2014, Maison de commune

Chœur mixte de Prangins:

Vend. 21 - Sam. 22 mars 2014, spectacle annuel,

Centre communal Les Morettes

Conseil communal 20h00, Maison de Commune

Jeudi 20 février 2014

Mardi 1er avril 2014

Les séances du Conseil sont publiques

Dates «multiples»

Gym des aînés

Tous les mardis 15h00 à 16h00, Salle du Conseil communal

Tables d'hôtes pour Seniors (sur réservation)

Pro Senectute

«La Terrasse», Route du Curson 16

chez Monsieur Argimiro Perez Estrada

Les mercredis 12 février, 5 mars et 2 avril 2013 à 12h00

«Un brin de partage», Route de Bénex-Dessus 3

chez Madame Agi Severino

Les vendredis 31 janvier, 28 février, 28 mars

et 25 avril 2014 à 12h00.

Société de Développement de Prangins

Rue de la Gare 21

chez Madame Anne-Lise Müller et/ou Madame Caroline Serafini

Les mercredis 22 janvier, 19 février et 19 mars 2014 à 12h00

Aucune date n'a été fixée pour le mois d'avril.

Commission culturelle

Dates retenues pour les spectacles

29 mars 2014 à 20h00

Centre communal Les Morettes

Soirée Jazz, Silvan Zingg

Brûle-sapins: le mercredi 8 janvier 2014 de 16h00 à 20h00.

Activités manuelles et créatrices

Foyer du Centre communal Les Morettes

Les mercredis, de 13h30 à 17h30

Janvier	8 janv. 2014	22 janv. 2014
Février	5 fév. 2014	19 fév. 2014
Mars	5 mars 2014	19 mars 2014
Avril	2 avril 2014	30 avril 2014

Atout-cœur Jeux de société pour les Aînés

Foyer du Centre communal Les Morettes

30 janvier, 20 février et 27 mars de 14h30 à 17h30

*La Municipalité
de Prangins
et ses collaborateurs
vous souhaitent
d'excellentes fêtes
et vous transmettent
leurs vœux les meilleurs
pour la nouvelle année.*

IMPRESSUM

Editeur: Municipalité de Prangins, La Place, C.P. 48, 1197 Prangins

Responsable: Cyrille Perret **Coordination:** Daniel Kistler **Contact:** greffe@prangins.ch

Graphisme: Frédérique Guenin, 1269 Bassins

Impression: Imprimerie Contact, Rte de Duillier 18, 1260 Nyon

Reproduction autorisée avec l'accord écrit de l'éditeur